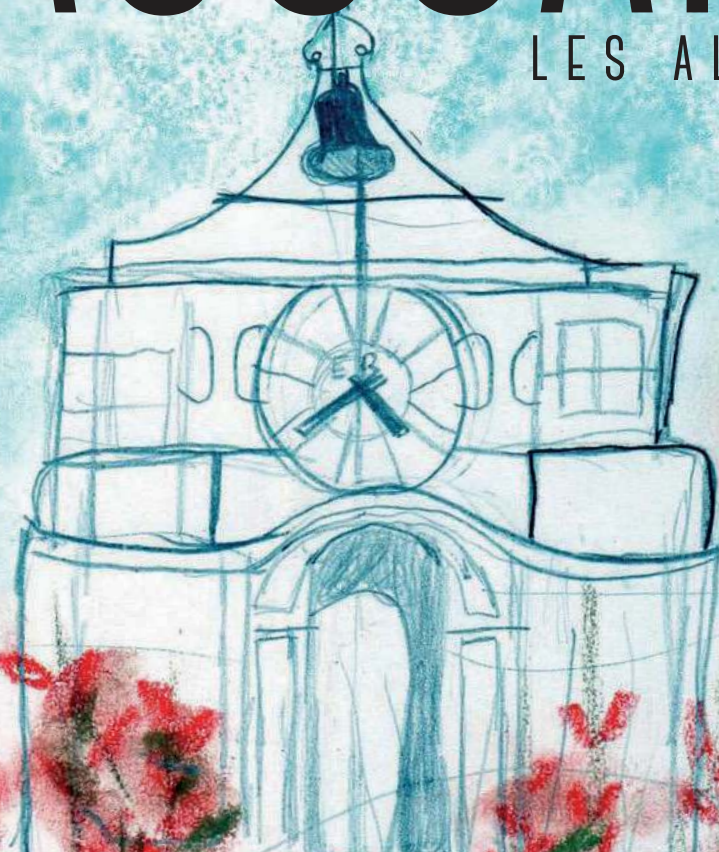




MAUSSANE

LES ALPILLES



Joyeuses
FÊTES
★ BÒNI FÈSTO ★

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE P4 - PROJET ÉCOLE P14 - CRISE SANITAIRE P15

n° 91



Résultat des élections municipales du 15 mars 2020

N°	Liste conduite par	Bureau de vote N° 1	Bureau de vote N° 2	Total	Résultat en %
1	Carré Jean-Christophe	354	457	811	62,97
2	Callet Marie-Pierre	260	217	477	37,03
		BV 1	BV 2	Total	%
	Inscrits	889	978	1 867	100,00
	Votants	622	683	1 305	69,90
	Nuls	5	5	10	0,77
	Blancs	3	4	7	0,54
	Exprimés	614	674	1 288	68,99



La nouvelle équipe
au service des
Maussanais-es

69,90%
de votants

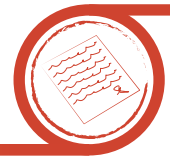


Pour le groupe de la Majorité :

- 1 - Jean-Christophe **CARRÉ** / Maire
- 2 - Marc **FUSAT** / 1^{er} adjoint, délégué aux services techniques, à l'Environnement, à la sécurité, à la prévention des risques et à la chasse
- 3 - Christine **GARCIN GOURILLON** / 2^e adjointe, déléguée au tourisme, à la communication et aux festivités
- 4 - Alexandre **WAJS** / 3^e adjoint, délégué aux Finances et moyens généraux
- 5 - Sylvie **NARDI** / 4^e adjointe, déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'économie et au développement durable
- 6 - Henri **REYNOUD** / 5^e Adjoint, délégué aux affaires sociales
- 7 - Patrick **LAFFITTE** / Conseiller municipal, délégué aux travaux
- 8 - Fabienne **CITI** / Conseillère municipale, déléguée au contrôle de gestion
- 9 - Delphine **DAVID** / Conseillère municipale, déléguée à la culture, aux traditions et au patrimoine
- 10 - Mathieu **BONARD** / Conseiller municipal, délégué aux sports et à la vie associative
- 11 - Emilie **GERMAIN** / Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, à l'éducation et à la petite enfance
- 12 - Laurent **JUGLARET** / Conseiller municipal, délégué à l'agriculture
- 13 - Dominique **STEKELOROM** / Conseillère municipale, Référente Santé
- 14 - Bernadette **SAMUEL** / Conseillère municipale
- 15 - Fanny **ARSAC** / Conseillère municipale
- 16 - Thierry **FABRE** / Conseiller municipal

Pour le groupe de l'opposition :

- 17 - Marie-Pierre **CALLET** / Conseillère municipale
- 18 - Alain **CHAIX** / Conseiller municipal
- 19 - Pascale **LINDERME** démissionnaire
remplacée par Gérard **METOUDI** / Conseiller municipal



Édito

Jean Christophe CARRÉ,
Maire
de Maussane-
les-Alpilles



“ L’histoire retiendra pour les communes comme la nôtre le 15 mars, date du 1^{er} tour des élections municipales et dès le lendemain, le début du confinement et de la crise sanitaire. Elle retiendra pour Maussane-les-Alpilles le 23 Mai 2020 qui a vu (enfin) l’installation du nouveau Conseil municipal. J’adresse aux maussanais-es mes remerciements les plus chaleureux pour la confiance massive qu’ils m’ont accordée ainsi qu’à l’équipe qui m’entoure. Je voudrais à cette occasion rendre un hommage tout particulier à M. Sautel et l’équipe municipale qui a œuvré dans le précédent mandat avec cette prolongation exceptionnelle du fait de la période sanitaire. ”

Un nouveau mandat s’ouvre avec une nouvelle équipe que je sais motivée pour poursuivre le travail engagé au service de tous les habitants de Maussane-les-Alpilles et tracer un nouvel avenir pour notre village. Je mesure l’honneur qui nous a été fait, mais je connais aussi vos attentes en cette période sanitaire difficile sur le plan de l’économie, de l’emploi et du lien social. Nous agissons avec le souci constant de l’intérêt général et répondrons aux besoins exprimés avec notre cœur et avec tous les moyens dont nous disposerons.

Conformément à mes promesses de campagne, ma 1^{ère} décision en tant que maire nouvellement élu, a été d’ouvrir tous les comités municipaux aux maussanais-es (des Finances aux Affaires Sociales, de l’Urbanisme à la Culture... etc.). Je vous invite à découvrir dans les pages de ce bulletin, l’équipe d’élu-es et de consultant-es maussanais-es qui m’entourent.

*Au nom de tout le Conseil municipal,
je vous souhaite
d’excellentes fêtes de fin d’année
et une bonne santé pour vous et vos proches.*

Jean Christophe CARRÉ

Permanence sans rendez-vous de 10h à 12h le lundi,
ou sur rendez-vous au secrétariat du Maire : 04 90 54 54 33





Démocratie participative, ça y est !

Ainsi que nous nous y étions engagés, nous avons ouvert aux maussanais-es absolument tous nos comités pour les associer à la réflexion et à la prise de décision politique. Une transparence et une concertation que nous avons voulues fédératrices dans un esprit de rassemblement.

Les comités, dont le Maire est président de droit, sont composés de :

- 8 élus de la majorité
- 2 élus de l'opposition
- 5 représentants extérieurs (nommés pour une durée de 3 ans renouvelable), dont :
- 4 consultants proposés par la majorité
- 1 consultant proposé par l'opposition

Découvrez les 12 Comités et leurs membres :



■ Service technique ■ Environnement ■ Sécurité ■ Prévention des risques ■ Chasse

Marc FUSAT vice-président
Patrick LAFFITTE
Dominique STEKELOROM
Sylvie NARDI
Laurent JUGLARET
Christine GARCIN GOURILLON
Mathieu BONARD
Fanny ARSAC

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Gérard METOUDI
Alain CHAIX

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —
Christian TEISSEIRE
Patrick MAIRE
André RIGAUD
Christophe GINOUX

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Gislaine COUDERT

GROUPE DE L'OPPOSITION :

■ Tourisme ■ Communication ■ Festivités

Christ. G.GOURILLON vice-présidente
Thierry FABRE
Delphine DAVID
Henri REYNOUD
Alexandre WAJS
Fabienne CITI
Marc FUSAT
Bernadette SAMUEL

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

M.-Pierre CALLET
Alain CHAIX

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —
Gwenaëlle MALFATTI
Daniel MEKETYN
Pascal MARCELOT
Frédéric BOULANGER

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Sonia CAVAGNA

GROUPE DE L'OPPOSITION :

■ Finances ■ Moyens généraux

Alexandre WAJS vice-président
Christine GARCIN-GOURILLON
Sylvie NARDI
Marc FUSAT
Henri REYNOUD
Fabienne CITI
Patrick LAFFITTE
Delphine DAVID

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Marie-Pierre CALLET
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

Christian TEISSEIRE
Sébastien THOMAS
Denis COINUS
Jean-Marie NEEL

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Geoffroy RIGOULOT

GROUPE DE L'OPPOSITION :

■ Aménagement du territoire ■ Développement durable

Sylvie NARDI vice-présidente
Christine GARCIN GOURILLON
Dominique STEKELOROM
Thierry FABRE
Patrick LAFFITTE
Emilie GERMAIN
Delphine DAVID
Marc FUSAT

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Alain CHAIX
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

Christian TEISSEIRE
Sébastien THOMAS
Guy ADAM
André CAMOUS

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Lucie BABIN

GROUPE DE L'OPPOSITION :



Urbanisme

Développement économique

Sylvie NARDI vice-présidente
Dominique STEKELOROM
Christine GARCIN GOURILLON

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Thierry FABRE
Delphine DAVID
Fabienne CITI
Marc FUSAT
Laurent JUGLARET

Alain CHAIX
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Christian TEISSEIRE
Sébastien THOMAS
René CITI
Julien MOUCADEL

Andy CLEON

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Travaux

Patrick LAFFITTE vice-président
Dominique STEKELOROM
Alexandre WAJS
Marc FUSAT
Laurent JUGLARET
Mathieu BONARD
Fanny ARSAC
Henri REYNOUD

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Alain CHAIX
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Christian TEISSEIRE
Sébastien THOMAS
Jean-Marie NEEL
Alexandre SKOTARCZAK

Gislaine COUDERT

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Culture

Traditions

Patrimoine

Delphine DAVID vice-présidente
Emilie GERMAIN
Henri REYNOUD

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Dominique STEKELOROM
Laurent JUGLARET
Christine GARCIN GOURILLON
Fabienne CITI
Fanny ARSAC

Alain CHAIX
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Luc BABIROWSKI
Catherine FALGAYRAC
Pascal MARCELOT
Murielle GARZINO

Pascale LINDERME

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Éducation

Jeunesse

Petite enfance

Emilie GERMAIN vice-présidente
Delphine DAVID
Mathieu BONARD
Fanny ARSAC
Henri REYNOUD
Dominique STEKELOROM
Fabienne CITI
Bernadette SAMUEL

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Alain CHAIX
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Muriel GARZINO
Christèle ROUVET
Aurore HERMANN
Maguelone MARTIN

Michel BACIGALUPI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Affaires sociales

Henri REYNOUD vice-président
Dominique STEKELOROM
Emilie GERMAIN
Fabienne CITI
Fanny ARSAC
Bernadette SAMUEL
Patrick LAFFITTE
Marc FUSAT

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Marie-Pierre CALLET
Alain CHAIX

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Muriel GARZINO
Ludivine LINAY
Patrick JAWEIN
Marie-France ADENIS

Brigitte VALERO

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Contrôle de gestion

Fabienne CITI vice-présidente
Mathieu BONARD
Patrick LAFFITTE
Henri REYNOUD
Sylvie NARDI
Emilie GERMAIN
Dominique STEKELOROM
Fanny ARSAC

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Marie-Pierre CALLET
Gérard METOUDI

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : André RIGAUD
Sébastien THOMAS
Laurent GENETET
Jean-Marie NEEL

Régis FABRE

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Sports

Vie associative

Mathieu BONARD vice-président
Thierry FABRE
Patrick LAFFITTE
Emilie GERMAIN
Henri REYNOUD
Sylvie NARDI
Laurent JUGLARET
Alexandre WAJS

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Marie-Pierre CALLET
Alain CHAIX

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Sébastien THOMAS
Christophe GINOUX
Michel PERRET
Isabelle de NOAILLES

Régis FABRE

GROUPE DE L'OPPOSITION :

Agriculture

Laurent JUGLARET vice-président
Patrick LAFFITTE
Emilie GERMAIN
Sylvie NARDI
Marc FUSAT
Christine GARCIN GOURILLON
Fanny ARSAC
Delphine DAVID

GROUPE DE LA MAJORITÉ :

Marie-Pierre CALLET
Alain CHAIX

GROUPE DE L'OPPOSITION :

— Représentants extérieurs —

GROUPE DE LA MAJORITÉ : Murielle GARZINO
Baptiste COSTE
René CITI
Alain GONFOND

Hubert PIQUET

GROUPE DE L'OPPOSITION :



Urbanisme et développement économique

Proposer des solutions à la difficulté de se loger

La demande de logement en résidence principale à Maussane les Alpilles se heurte depuis quelque temps à une offre inadaptée (majoritairement constituée de grands logements) et insuffisante. Afin d'y remédier, un recensement des logements vacants sur notre commune est en cours. Une première étape dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable communal, dont l'objectif est d'offrir de nouvelles possibilités locatives aux maussanais et aux primo-accédants.

Signalétique urbaine

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles, une mise à jour et une harmonisation de la signalétique urbaine sont à l'étude. L'objectif est de rendre les lieux importants et les acteurs économiques et socioculturels de notre village plus visibles, faciles à trouver. L'inventaire de la signalétique existante et manquante est en cours.



Développement économique

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid 19, nous avons mis en place plusieurs actions pour aider les acteurs économiques de notre village (restaurants, commerces, tourisme...) à préserver leurs activités que vous retrouverez détaillées en page 17 de ce bulletin municipal.



Aménagement du territoire

Une commune plus verte



Le Comité chargé de l'aménagement du territoire et du développement durable a œuvré depuis le début de son mandat sur le permis de végétaliser de notre commune : ce projet permettra aux habitants qui le souhaiteront d'utiliser les espaces publics aux abords de leurs domiciles pour y implanter des espaces végétaux. Une charte est en cours de réalisation afin d'encadrer et guider les habitants dans la mise en œuvre de cette action qui devrait se concrétiser au printemps prochain.

Nous avons également été consultés par la Direction des routes du Conseil départemental sur le projet de la voie verte (voie cyclable et /ou piétonne créée sur les anciennes voies ferrées) qui devrait traverser notre village. Ce projet, qui relie plusieurs communes des Alpilles, en est à ses débuts et nécessitera de nombreuses rencontres avant de pouvoir être concrétisé.

Sylvie NARDI

Déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire,
à l'économie et au développement durable
Permanence le vendredi de 10h à 12h



Finances et Moyens généraux

Conseil des Sages



Réunissant 13 maussanais-es non élu-es de plus de 55 ans, capables et désireux(es) de transmettre le savoir et l'histoire du village, ce Conseil travaillera en collaboration avec la municipalité. Nommés pour la durée du mandat et désignés sur proposition du maire, ils se rassemblent autour d'une mission en donnant un sens solidaire et citoyen à leur acte par la mise à disposition de leurs compétences, de leur temps et de leur écoute. Le conseil des sages sera consulté ou s'auto-saisira pour mener des réflexions et exprimer des avis sur la vie quotidienne locale, fondés sur leur expérience et leur sagesse.

Courant novembre, le Conseil municipal a entériné le règlement intérieur de la Commune rédigé par le Comité finances et moyens généraux. Ce document fixe les conditions de fonctionnement interne de la municipalité et de ses élus. Pour ce nouveau mandat il traite de l'expression des conseillers municipaux de l'opposition sur les supports de communication de la Commune. Fidèle à nos engagements de transparence et de faire vivre la démocratie, il va bien au-delà de ce que l'on peut constater dans les règlements intérieurs de communes similaires à la nôtre.

Au vu de la situation sanitaire actuelle et entrant en phase de préparation de notre budget 2021, le comité a jugé nécessaire de faire un point sur la situation budgétaire de la commune au 3^e trimestre 2020. Ce bilan nous a permis d'ajuster les objectifs à tenir au cours du dernier trimestre 2020 et d'apporter une aide exceptionnelle de 5 000 € à l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes Maritimes, suite aux inondations survenues en octobre dernier.

En collaboration avec M. le Maire et M. Roux, Directeur Général des Services, nous allons superviser et accompagner la gestion des ressources humaines et des moyens matériels au sein de la commune.

Le budget prévisionnel 2021 est en cours de préparation, il sera présenté au Conseil municipal jeudi 17 décembre 2020.

Alexandre WAJS
Délégué aux Finances et moyens généraux
Permanence le mardi de 10h30 à 12h

Travaux

Le Comité travaux de ce nouveau mandat a pris ses fonctions au mois de septembre. Les dossiers déjà en cours lors du précédent mandat ont été repris et avancés.

La réfection des chemins communaux se poursuit : en juin dernier, nous avons réceptionné les travaux réalisés fin 2019, début 2020 sur les chemins du Pas de l'Aiguillon, de Merigot et de la Miole. Des travaux sur 9 autres chemins sont prévus au cours du second trimestre 2021.



Suite aux demandes formulées par les riverains, des travaux de réaménagement du parking Marie Mauron vont démarrer en janvier prochain.



Pour améliorer la sécurité des usagers, des ralentisseurs vont être installés sur la Route des Baux et la petite route des Baux. Avant la fin de l'année, 2 radars pédagogiques viendront compléter ces installations.

Le dossier de remise à niveau de l'éclairage public est à l'étude, les lampes à vapeur de mercure seront remplacées par des éclairages à LED plus écologiques et économes et des lampadaires à énergie solaire sont également à l'étude.



Des travaux soutenus par le Département

En concertation avec le Comité école, nous travaillons sur le réaménagement de la cour des écoles maternelle et primaire ainsi que sur l'agrandissement du bâtiment de l'école maternelle. Le cahier des charges est terminé avec le maître d'œuvre. Ces travaux seront réalisés durant l'été 2021 pour que tout soit opérationnel à la rentrée suivante.

Les cahiers des charges du projet de réfection des vestiaires du stade, des voiries et d'un bloc sanitaire du camping sont en cours de réalisation.

D'ici la fin de l'année, des groupes de travail vont également être créés pour mettre en route de nouveaux projets : établir un plan de circulation plus harmonieux et sûr pour les piétons, cyclistes et automobilistes et aménager le secteur de l'Avenue des marronniers, de la Place Henri Giraud et de l'Espace Benjamin Priaulet.

Patrick LAFFITE
Délégué aux Travaux :
Permanence le lundi de 9h à 11h



Tourisme, Communication et Festivités

Maussane les Alpilles Tourisme
j'ai aioli
 avec l'Office de Tourisme de Maussane les Alpilles

Tu viens ?

J'peux pas j'ai aioli !

DU VENDREDI 14 AOÛT AU DIMANCHE 16 AOÛT, LES RESTAURANTS DE MAUSSANE VOUS PROPOSENT A LEUR CARTE, LE TRADITIONNEL AÏOLI À L'HUILE D'OLIVE DE LA VALLÉE DES BAUX

Retrouvez les restaurateurs partenaires de l'opération sur le Facebook et le site de l'Office de Tourisme www.maussane.com – 04 90 54 23 13

Un été hors normes

Pour maintenir les moments de convivialité si chers aux maussanais-es et soutenir les intermittents du spectacle, ce comité des festivités a adapté les traditionnelles fêtes de l'été en formules musicales allégées.

Malgré la crise sanitaire, les professionnels du tourisme ont connu un été assez satisfaisant. Toutefois, la fréquentation au printemps et à partir de septembre a chuté drastiquement, suite aux mesures successives de restrictions nationales et européennes. Ces périodes sont traditionnellement l'apanage des clientèles étrangères qui représentent une forte proportion des nuitées et un niveau de dépenses bien supérieur à la moyenne de juillet et août.

Camping municipal "Les Romarins", une saison difficile

Le camping municipal n'échappe pas à la règle. Avec une ouverture repoussée de 3 mois et une clientèle plutôt âgée composée à plus de 60 % d'étrangers, la fréquentation a connu un sévère coup de frein. "La situation est identique dans tous les établissements de plein air voisins des Alpilles qu'ils soient franchisés, privés ou municipaux", explique Mme Sylvaine Beyomar, directrice du camping les Romarins. Heureusement, la Commune a fait le choix d'assumer une



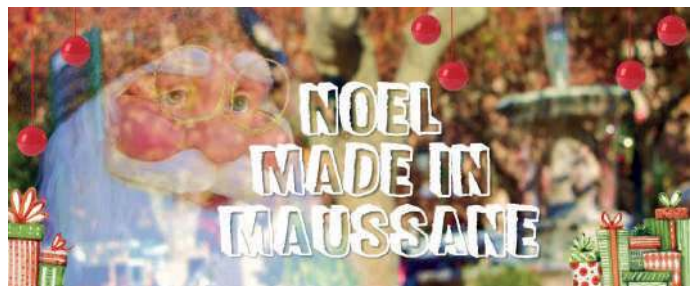
politique touristique et s'est classée Station de Tourisme, ce qui lui a d'ores et déjà permis de percevoir près de 300 000 € pour les taxes additionnelles aux droits de mutation.

Taxe de séjour, nouveau régime, nouvel outil de déclaration

Le passage de la taxe de séjour au régime du réel et son ajustement aux taux de la CCVBA ont reçu un accueil favorable de la part des professionnels du tourisme lors d'une réunion publique d'information en septembre dernier. Cette mesure, votée à l'unanimité au Conseil municipal entrera en vigueur en janvier 2021. A cette date, la plateforme d'information et de déclaration maussane.taxedesejour.fr sera active et vos démarches seront facilitées !

Des alternatives pour vivre la magie de Noël

Le Comité des Festivités et ses membres consultants ont travaillé depuis plusieurs semaines à tout un programme d'animations de Noël que le contexte sanitaire nous empêche malheureusement d'organiser. Cela n'a pas totalement découragé l'équipe qui s'est affairée à réinventer le préluce de Noël sur les réseaux sociaux : marché de Noël et chasse au trésor virtuels, reportages vidéo. L'occasion de soutenir les acteurs économiques du village en cette période difficile et de chiner de jolis cadeaux pour les amis et la famille. A Noël, le village n'en restera pas moins enchanteur avec ses jolies décorations. En effet, le Comité a travaillé au renouvellement et à l'ajout d'illuminations (rue Frédéric Mistral notamment) et étudiera de nouvelles zones dans un programme sur 3 ans.



Christine GARCIN-GOURILLON
 Déléguée au tourisme, à la communication et aux festivités
 Permanence le jeudi de 10h à 12h



Services techniques, Environnement, Sécurité, Prévention des risques et Chasse



Une campagne d'élagage a été effectuée sur le parking Agora, la place Henri Giraud, le chemin de la pinède et l'Avenue des Alpilles. Par période 5 ans, tous les secteurs du village seront élagués au rythme d'un secteur par année.

Le groupe de travail environnement s'est réuni pour réfléchir à la re végétalisation de l'Avenue Frédéric Mistral. Une rencontre de concertation avec les riverains sera organisée.



En début d'année prochaine, le Parc Naturel Régional des Alpilles a programmé des travaux d'élargissement et de réfection de la bande de roulement des chemins de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Ils seront réalisés sur les portions endommagées des voies AL 116 et AL 220.

Une désherbeuse thermique a été achetée pour assurer l'entretien des allées du cimetière et de l'Espace Agora Alpilles. Cet achat, inclus dans le projet Zéro phyto (mis en place par notre Commune depuis 2018) permet un travail plus rapide et plus efficace que l'ancien outillage.

Nous avons également acheté une épareuse (machine qui nettoie le bord des routes) plus puissante pour remplacer l'ancienne qui était en fin de vie. Cette machine de démonstration a été acquise pour un montant de 39 950 € HT, subventionné pour moitié par l'Agence de l'Eau, dans le cadre du projet Zéro phyto.

Encette saison, les agents communaux travaillent activement à la taille des végétaux du camping, au ramassage des feuilles (présentes en quantité non négligeable du fait de la météo) et à l'entretien des bâtiments municipaux.



Attention, dépôts sauvages !

Nous rappelons à l'attention de chacun que les dépôts sauvages en pleine nature et sur la commune sont interdits et passibles de sanctions.

Pour le bien de tous, par civisme, par respect pour l'environnement et pour le travail des agents d'entretien, nous insistons sur le fait que les masques eux aussi ne doivent pas être abandonnés en pleine nature et sur la voie publique. Pour mémoire, ces déchets doivent être jetés dans les sacs d'ordures ménagères (poubelles noires à disposition dans le village).

Marc FUSAT

Délégué au service technique, à l'Environnement, à la sécurité, à la prévention des risques et à la chasse
Permanence le lundi de 15h à 18h



Culture, Patrimoine et Traditions

Vie culturelle



Pour de nombreux maussanais-es et touristes, les Soirées du Parvis sont un rendez-vous incontournable apprécié pour la variété de ses spectacles. Cet été, les amateurs de musique ont découvert les reprises pop-rock du groupe Karma, la musique italienne avec La Buonasera, formation issue du Conservatoire de Musique du Pays d'Arles et une soirée cabaret avec Le Cabaret Bleu de Marseille, sous la houlette de Manoah Michelot. En août, le concert donné à l'initiative du Conseil départemental des Bouches du Rhône dans le cadre du Festival International de piano de la Roque d'Anthéron a lui aussi affiché un joli succès.

L'Espace galerie a quant à lui dynamisé le cœur du village grâce à ses expositions : créations originales de Charline QUENIN, couturière, de Prune FAUX, plumassière, peintures colorées de Josine PALUD, clichés lumineux de MM. Wanko, Portales et Campioni, photographes amateurs passionnés de nature. Nous avons hélas dû reprogrammer au printemps 2021 *la Caravane des Alpilles* qui devait se produire cet automne, ainsi que le spectacle *Prévert dit par Jamon*, initialement prévu à la Médiathèque. Malgré les incertitudes du contexte actuel le Comité ne désarme pas et travaille à d'autres rendez-vous.

Vous souvetan un bon Nouvé

Pour rassembler les maussanais-es autour des traditions provençales de Noël, le Comité et ses membres consultants ont programmé des animations : pastorale, veillée calendale et concours de crèches que le contexte sanitaire nous empêche malheureusement d'organiser. L'équipe s'est néanmoins mobilisée pour réinventer le concours de crèches sur les réseaux sociaux ! A découvrir dans Infos d'Ici.

Patrimoine

Des Journées européennes du patrimoine réinventées avec des visites alternatives : vidéos, concours de dessin (nos coups de cœur illustrent ce bulletin), balade patrimoniale pour les juniors.

Delphine DAVID

Déléguée à la culture, aux traditions et au patrimoine
Permanence sur rendez-vous
au 04 90 54 54 33



Jeunesse, Éducation, Petite enfance

Une commune plus verte

La rentrée 2020-2021 fut pour tous une année particulière : il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires, travailler avec de nombreuses incertitudes et une grande réactivité. Elle s'est cependant déroulée dans d'aussi bonnes conditions que possible.

L'école élémentaire est cette année composée de 7 classes pour 140 élèves (à noter que la classe qui devait être supprimée n'a été conservée que par le fait de la situation sanitaire actuelle et risque donc de disparaître l'an prochain). L'école maternelle accueille 67 enfants répartis en 3 classes.

Malgré des difficultés de mise en place, une concertation de tous les acteurs concernés a permis de maintenir le projet jeu d'échec en élémentaire, le projet musique en maternelle et les séances de médiathèque.

Cet été, le centre de loisirs a pu accueillir 24 grands et 8 petits dans les locaux de la salle Agora. En période scolaire (mercredi et vacances scolaires), il y reçoit 12 grands et 8 petits.

Les travaux de la crèche, soutenus par le Département et la CAF ont été livrés en février dernier. Ils ont permis de passer de 21 à 26 places (18 pour Maussane, 8 pour Le Paradou).



Les enfants sont accueillis dans de meilleures conditions, et il n'y a désormais plus de liste d'attente au « Rendez-vous des Tout-petits ».

Le Comité jeunesse rédige actuellement un projet éducatif municipal. Il permettra de fixer les objectifs et les valeurs éducatives que nous souhaitons transmettre à la jeunesse, de cibler et coordonner les actions à mener dans les années à venir.

Les Comités travaux et jeunesse ont créé un groupe de travail commun pour le projet de réaménagement des cours des écoles, inscrit dans le contrat départemental.



Une réunion a été organisée en novembre avec les directrices, les enseignant-es, les représentant-es des parents d'élèves,

M. le Maire et le Directeur Général des Services, pour présenter le projet provisoire. Il prévoit l'extension de la cour élémentaire et du bâtiment maternelle, ainsi que la modernisation des espaces extérieurs, avec des espaces plus fonctionnels et ludiques. Tout ceci est bien sûr soumis à de nombreuses contraintes techniques.

Emilie GERMAIN

Déléguée à la jeunesse,
à l'éducation et à la petite enfance
Permanence le mardi de 9h à 10h30



Sports et Vie associative

Nos associations sportives, culturelles et caritatives sont une richesse qui doit être préservée et intégrée à la vie du village. Un groupe de travail lié à cet objectif a été créé au sein du comité. Il œuvrera à la promotion des associations maussanaises, notamment en les impliquant dans les événements et manifestations où leurs compétences pourraient être valorisées.



Le Comité souhaite également proposer à chaque fin de saison une rencontre avec les présidents des associations. Ils pourront y partager leur bilan annuel et leurs attentes pour la saison suivante. Le constat tiré de cet échange permettra de préparer la rentrée associative et le forum des associations. Cette année, une trentaine d'associations y étaient représentées, sur les 50 que compte notre commune. De nombreux visiteurs ont fait le déplacement pour les rencontrer, la situation sanitaire actuelle n'ayant pas freiné leur engouement.

Ce fut l'occasion de faire découvrir le « Guide de l'Asso's Maussanaise », créé par notre Comité, en collaboration avec les représentants des associations. Il contient leurs coordonnées, les horaires et lieux de leurs rencontres, les tarifs. Ce document sera mis à jour plusieurs fois par an, selon les évolutions de notre réseau associatif (merci aux représentants des associations de nous signaler les changements). Vous pouvez télécharger le guide sur le site internet de la Commune (rubrique culture et loisirs), ou demander la version papier au secrétariat de la mairie et à la médiathèque.

Un groupe de travail collabore actuellement avec le Comité travaux, sur la rénovation des vestiaires du stade, soutenus par le Département et la Région. Notre approche sportive du sujet est un apport utile à la réussite de ce projet. Nous consulterons prochainement les associations sur les travaux de réaménagement de la place Henri Giraud, où il est envisagé de créer des espaces de stockage.

Mathieu BONARD

Délégué aux sports et à la vie associative

Permanence du vendredi de 10h à 12h en mairie sur rendez-vous

Affaires sociales

Colis de Noël 2020

Au vu des conditions sanitaires actuelles et dans un souci de préserver la santé de tous, Jean-Christophe Carré, Maire, le Conseil municipal et le CCAS ont décidé d'annuler le traditionnel repas de Noël des anciens.

Toutefois, la distribution du colis de Noël est maintenue.

Cette année, la municipalité a privilégié des produits maussanais, afin de soutenir les commerçants et les producteurs de notre village.

Les colis seront à disposition des ayant-droit (personnes âgées au minimum de 70 ans au 31/12/2020 et résidant à Maussane-les-Alpilles) à compter du 14 décembre 2020. Une permanence sera assurée dans les locaux de la mairie les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Chaque bénéficiaire devra impérativement se présenter muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité ou d'une carte électorale pour récupérer son colis.



Malgré la situation sanitaire actuelle, le service d'action sociale au sein de notre commune a maintenu son activité et de nombreux usagers nous ont sollicités.

Cet été, 13 séniors maussanais-es ont bénéficié du plan de surveillance des personnes isolées : nous leur avons régulièrement téléphoné pour nous assurer de leur état de santé et répondre à leurs éventuels besoins.

L'action "Bouger âgé" dont la promotion a été lancée cet automne a suscité un vif intérêt : 23 personnes s'y sont inscrites. Malheureusement, les mesures sanitaires en cours nous ont contraints à reporter cet événement. Les intéressés ont tous été informés, ils seront prévenus dès qu'une nouvelle date pourra être fixée.

En cette fin d'année, la Municipalité a renouvelé son engagement avec la société BA Solutions : Mme Adell, écrivaine publique et juriste de formation, tient des permanences 2 mercredi par mois (sur rendez-vous), pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches : création et suivi de dossiers administratifs, juridiques, demandes d'aides sociales...

Henri REYNOUD

Délégué aux affaires sociales

Permanence le mercredi de 10h à 12h





Contrôle de gestion

Il est de plus en plus difficile pour les communes de se maintenir en bonne santé financière, du fait des évolutions économiques dont nous dépendons, parfois à notre insu : baisse des subventions de toutes parts, augmentation des charges dévolues aux communes, réformes fiscales mettant à mal l'autonomie financière des collectivités locales... Il est donc primordial de réaliser des économies autant que possible, sans rogner sur la qualité et l'efficacité de nos infrastructures et services.

C'est dans ce but que notre Municipalité a entrepris une démarche innovante pour une commune de sa taille en créant le Comité contrôle de gestion et nous sommes la première commune de la vallée des Baux à le mettre en place.

La première de nos missions fut de lister les 21 sites municipaux les plus importants pour lesquels une réflexion peut être menée : la salle Agora, le groupe scolaire, l'Hôtel de ville, la médiathèque, les logements communaux, le centre technique, les arènes, le stade...

De même, nous avons choisi les fonctions de la nomenclature des villes de plus de 3 500 habitants sur lesquelles concentrer notre action : services généraux, sécurité et salubrité publiques, culture, famille, logement, impôts et taxes, frais de fonctionnement des élus...



Pour chacun de ces points, les chiffres de la comptabilité de l'année 2019* ont été répertoriés, en collaboration avec M. Roux, Directeur Général des Services.

Nous allons maintenant étudier les coûts engendrés par les équipements et les activités de ces sites. Ces données permettront d'évaluer les politiques publiques et d'optimiser les postes de dépenses pour lesquels ce sera possible.

Le Comité tiendra sa première réunion de travail pour définir les dossiers prioritaires en Janvier 2021.

* (les données comptables de l'année 2020 ne pouvant constituer une base fiable, du fait de la crise sanitaire liée au Covid 19)

Fabienne CITI
Déléguée au Contrôle de gestion
Permanence sur rendez-vous au 04 90 54 54 33

Agriculture

Point sur l'agriculture maussanaise



Les membres du Comité travaillent à l'élaboration d'un diagnostic complet des exploitations agricoles afin de définir la nature des cultures et des élevages et de comptabiliser les surfaces exploitées sur la commune. Ce bilan sera un outil de travail précieux pour mieux connaître notre agriculture, ses évolutions et ses orientations afin d'intégrer les besoins et les projets des agriculteurs dans la vie de la municipalité.

En cours également, un recensement exhaustif du matériel et des personnes qui pourraient intervenir, notamment en cas de catastrophe naturelle. Une convention liera les agriculteurs concernés à la Commune afin de les protéger, eux et leur matériel, dans le cadre des actions pour lesquelles ils seraient sollicités.

Il est prévu d'apposer aux entrées du village des panneaux à visée pédagogique et informative. Il est en effet de plus en plus fréquent que, par méconnaissance du monde rural et des contraintes liées à l'agriculture, des personnes de passage ou des néo-ruraux prennent ouvertement à partie les agriculteurs. Chant de coq, odeur de fumier, troupeau empruntant une route ou arboriculteur traitant ses arbres (tâche nécessaire à certaines périodes, qu'on soit en agriculture conventionnelle ou biologique) font partie de la vie à la campagne et valent bien, s'il en est, quelques concessions !

Le canal de la vallée des Baux fait partie intégrante de notre région. Il est utile aux agriculteurs et contribue au remplissage des nappes phréatiques et des failles souterraines. Il participe grandement à l'aspect de notre exceptionnel paysage, profitant ainsi au tourisme, et facilite l'approvisionnement des pompiers dans le cadre de la lutte contre les incendies. L'optimisation de la gestion de l'eau et la préservation de notre canal sont donc des enjeux capitaux pour les agriculteurs maussanais, pour la vie du village et pour l'équilibre de l'écosystème. Pour toutes ces raisons, le Comité agriculture a décidé de se rapprocher de l'ASA de la vallée de Baux et de l'Association Syndicale Constituée d'Office des marais (ASCO) dans le but d'entendre et de soutenir leurs besoins.

Laurent JUGLARET
Délégué à l'Agriculture
Permanence sur rendez-vous au 04 90 54 54 33



Un budget 2020 en tous points exceptionnel

Le premier budget de la mandature a été voté le 10 Juillet 2020 soit moins de 2 mois après l'installation fin Mai des nouveaux Conseillers municipaux élus au soir du 15 Mars 2020. Il s'est donc agi en un laps de temps très faible de constituer ce document financier, véritable guide annuel de l'action municipale, tout en en assurant une construction collégiale puisque trois comités finances/moyens généraux ont pu travailler sur ce budget.

Au final il en a résulté un budget assez exceptionnel :

1/ Exceptionnel par sa date de vote :

Les budgets des communes doivent être votés au plus tard le 15 Avril de l'année à laquelle ils s'appliquent. Cette année et compte-tenu des mesures sanitaires de restrictions des réunions, le législateur a repoussé au 31 Juillet la date limite de vote des budgets locaux. Voté le 10 Juillet à l'unanimité des suffrages exprimés, le budget communal 2020 s'applique donc de fait sur une durée réelle de 6 mois. C'est donc un budget de transition qui ne pouvait de ce fait comporter de mesures réellement nouvelles.

2/ Exceptionnel par la nécessaire prise en compte de la crise du COVID 19

Le budget de la Commune a permis de faire face aux obligations nées de la crise du coronavirus. C'est ainsi qu'en dépenses il a prévu :

- les acquisitions nécessaires à la protection des salariés de la commune, des usagers du service public et des enfants dans les écoles.
- dans un contexte d'incertitude sur les vacances d'été 2020 le choix de maintenir le fonctionnement estival de la piscine municipale afin d'en faire profiter les Maussanais tout en appliquant un protocole sanitaire contraignant et impactant le coût d'exploitation de l'équipement.
- La dotation du Centre Communal d'Action Sociale d'un fonds exceptionnel « COVID » d'un montant de 30 000 € afin de pouvoir venir en aide aux personnes particulièrement fragilisées par la crise sanitaire.
- La mise en place d'un dispositif « bon d'achat » en fin d'année destiné à faire face au second confinement.

En recettes, un certain nombre de décisions en soutien à l'économie locale ont aussi impacté ce budget :

- L'annulation de la redevance d'occupation des terrasses par les bars et restaurants durant leur période de fermeture administrative.
- Exonération de la taxe de séjour.
- Pertes de recettes d'exploitation (location de salles, droits de place marché) compte-tenu des restrictions sanitaires qui se sont appliquées durant l'année.

Globalement, l'impact du COVID 19 sur notre budget 2020 s'élève à 180 000 €

3/ Exceptionnel par le contenu des investissements proposés

Comme dit plus haut, la spécificité de ce budget s'exécutant sur 6 mois et l'installation tardive de la nouvelle équipe municipale fin Mai 2020, ont impliqué un budget d'investissement de transition marqué notamment par la poursuite ou la finalisation des études d'un certain nombre de projets techniques (réaménagement du groupe scolaire, reconstruction des bâtiments du stade, réfection de voiries) initiés sous le mandat précédent.

La finalisation de ces études permettra une réalisation effective de ces projets durant l'année 2021.

Globalement, la poursuite d'une gestion prudente et « en bon père de famille » des deniers communaux aura permis de prendre en compte les besoins liés au COVID 19 sans altérer outre mesure les équilibres financiers et sans obérer la capacité d'investissement à venir de la Commune.

Un projet pédagogique et écologique



Le projet de réaménagement du groupe scolaire avance. Celui-ci, débuté au mandat précédent et soutenu à hauteur de 60 % par le Conseil départemental dans le cadre du contrat départemental, a pour objectif l'agrandissement de la cour côté élémentaire, l'extension d'un bâtiment du côté de la maternelle ainsi que le réaménagement des espaces des deux cours.



Ce projet, en voie de finalisation, s'inscrit dans une démarche pédagogique et écologique. En effet, le réaménagement des cours prévoit de faire disparaître une partie du bitume au profit de sols perméables, clairs et végétalisés, afin de

permettre l'absorption des eaux de pluie et de limiter la chaleur. De plus il prévoit de créer de multiples espaces de jeux et d'apprentissages (plate-formes, cheminement, jardin). De plus en plus d'aménagements de cours d'école s'inscrivent dans cette démarche afin de recréer des espaces favorisant le jeu, la créativité, le lien social et le lien à la nature.

Le comité Éducation, Jeunesse et Petite Enfance ainsi que le comité Travaux ont créé un groupe de travail commun, auquel ont été invités les représentants des parents d'élèves et les directrices d'école, avec pour objectif les échanges et la co-construction dans l'intérêt commun.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, le Conseil municipal aura vraisemblablement validé le projet élaboré par notre maître d'oeuvre le cabinet ECOSTUDIO sur la base du fruit de cette concertation continue avec les acteurs de la communauté éducative. Il nous restera alors à entrer dans une phase purement administrative (lancement des marchés de travaux et permis de construire dans l'objectif de réaliser les travaux lors de l'été 2021 pour que les élèves et les enseignants profitent de leurs nouveaux espaces dès la rentrée scolaire 2021/2022.





La Commune est un maillon essentiel pour maintenir le lien social, mettre en œuvre la solidarité et soutenir autant que faire se peut, les entreprises, l'artisanat et le commerce local. Dès le début de la pandémie et jusqu'à ce jour, plusieurs mesures à destination des habitants ont été activées.

- “Appels de courtoisie” aux personnes isolées ou fragiles, par les élus. Système équivalent à celui du plan hivernal et du plan canicule.
- Service de livraison à domicile de médicaments ou de produits de première nécessité par notre Agent de surveillance de la voie publique.



- Fond de soutien de 30 000 € voté par la Commune pour le CCAS afin de venir en aide aux maussanais.
- Augmentation du plafond des bons alimentaires de 50 € à 150 €.
- Colis de Noël “made in Maussane” privilégiant des produits à 99% maussanais, afin de soutenir les commerçants et les producteurs de notre village.

- Mise à disposition de la salle Agora et du kit de fabrication pour accueillir la chaîne de solidarité des couturier.e.s bénévoles que nous remercions chaleureusement. Grâce à leur mobilisation, nous avons distribué près de 800 masques alternatifs en tissu réutilisables aux maussanais.



- Parallèlement à ces initiatives, la Région, le Département et l'Union des maires ont eux-aussi offert des masques à la Commune pour la population.
- Aide aux infirmières libérales : don de masques H1N1, mise à disposition du mini bus et de salles municipales pour faciliter l'exercice de leur profession durant la 1^{ère} vague.
- Aide matérielle au CH d'Arles et subvention à l'association des étudiants infirmiers.
- Livraison par l'équipe municipale des masques aux habitants les plus fragiles ou isolés.



- Conseils municipaux retransmis en direct sur les réseaux sociaux afin de garder le lien avec les maussanais-es et toujours dans un souci de parfaite transparence.



NOS ACTIONS FACE À LA CRISE SANITAIRE

- Mise à disposition de la grande salle Agora aux associations pour permettre la pratique de leurs activités.



- Ouverture de la piscine municipale durant l'été afin d'offrir aux maussanais-es la possibilité de se divertir ou de faire de l'exercice physique.



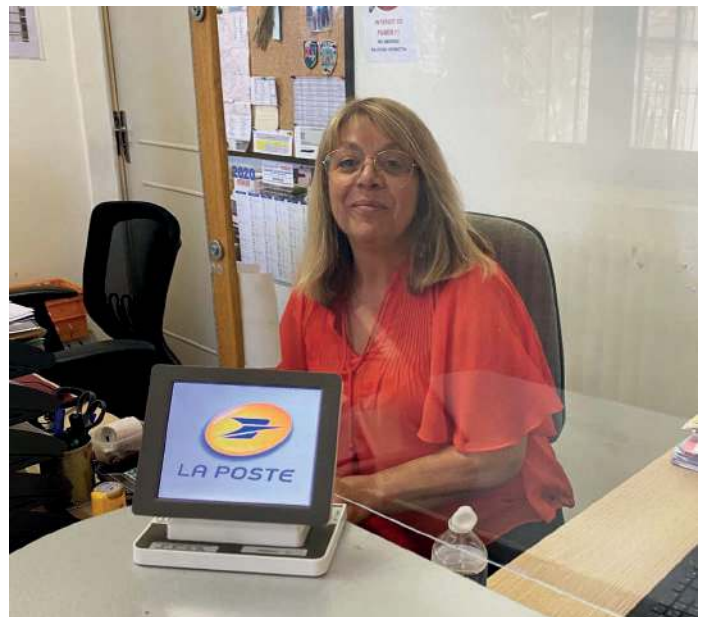
Activation immédiate du plan de continuité d'activités des services municipaux autour d'une exigence, le maintien de tous les services.

- Permanence assurée en Mairie.
- Accueil à l'école des enfants des professionnels en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire.
- Anticipation pour la reprise de l'école : organisation d'un service repas froids gratuits dans les classes, protocole sanitaire renforcé, etc.

- Accès à la culture : Mise en place des "prêts à emporter" (livres, CD, DVD, magazines...) à la Médiathèque et d'activités régulièrement mises en ligne



- Mise en place de moyens de protection pour l'ensemble des agents territoriaux (masques, écran plexi, gel). A ce titre nous adressons un remerciement tout particulier au bénévole qui a généreusement fabriqué et offert des visières au personnel communal.
- Aménagement du temps de travail et télétravail.
- Maintien de l'ouverture de l'Agence Postale communale.





Afin d'accompagner les professionnels de Maussane-les-Alpilles dans cette période économiquement difficile du confinement et de l'après-confinement et la reprise de leurs activités, l'équipe municipale a pris une série de mesures en faveur du monde économique.

- Exonération des droits de place (terrasses des bars et restaurants) pendant la période de fermeture administrative.
- Exonération de la taxe de séjour pour soutenir les professionnels du tourisme.
- Maintien du marché hebdomadaire pour les produits de 1^{ère} nécessité. Etendu au parc de l'Espace Benjamin Prialuet afin de permettre la mise en place des barrières de distanciation nécessaires.



- Une communication suivie et soutenue sur les réseaux sociaux de la Commune pour relayer les multiples dispositifs d'aides aux professionnels, reportages vidéos à la rencontre des professionnels, répertoire des commerces alimentaires ouverts, des établissements pratiquant la vente à emporter ou la livraison à domicile, cartes interactives pour les localiser.

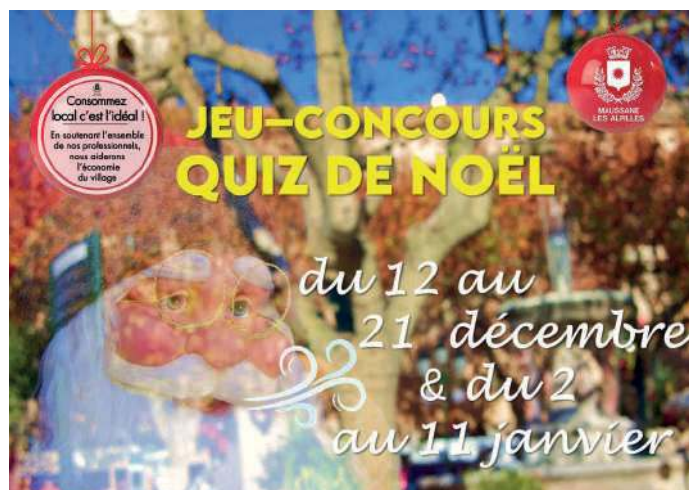


- Opération "Bons d'Achat" : Fond de soutien de 20 000 € voté par la Commune dans un triple objectif :

1/ venir en aide aux établissements et activités maussanaises ayant fait l'objet d'une fermeture administrative par décret ministériel. Une aide de 500 € (en contre partie de bons d'achat) versée tout de suite à ces acteurs économiques leur permettant d'avoir de la trésorerie à un moment critique et de préserver leur activité sur notre village.

2/ apporter un moment festif et de joie aux populations en ces fêtes de fin d'année, via un Jeu sur Facebook pour gagner des bons d'achat (enveloppe de 10 000 €).

3/ soutenir le monde associatif maussanais qui bénéficiera de bons d'achat (enveloppe de 10 000 €).



- Alternatives virtuelles : Marché de Noël et Chasse au Trésor sur les médias sociaux.

- L'Office de Tourisme de Maussane-les-Alpilles engagé aux côtés de la CCVBA dans l'opération Achetezalpilles.fr site e-commerce 100% gratuit pour les commerçants et producteurs du territoire.

Nous souhaitons remercier tous les habitants, les associations et les bénévoles qui font preuve de civisme, de solidarité et d'entraide.

Il est impossible de fermer cette rubrique sans saluer et remercier tous les agents municipaux qui ont assuré et continuent d'assurer la continuité du service public depuis le début de la pandémie : Patrick, Noémie, Odile, Gérald, Stéphanie, David, Céline, Alain, Magali, Adèle, Sylvaine, Sarah, Justine, Catherine, David, Audrey, Esther, Laurent, Isidore, Marius, Antoine, Ludovic, Sébastien, Matthieu, Christine, Gisou, Najia, Marina, Rosa-Inés, Françoise, Fanny, Khedidja, Sophie, Sullivan, Bruno, Sandra, Morgane, Isabelle, Sara, Maeva, Guillaume ainsi que tous les agents de la Communauté de communes vallée des Baux Alpilles qui se reconnaîtront.

Piscine, une saison décevante

En dépit des contraintes sanitaires lourdes, la Commune a souhaité ouvrir la piscine municipale en 2020 pour ses administrés. Les conditions météo pourtant très favorables n'ont cependant pas occasionné une fréquentation satisfaisante. Avec une baisse des entrées de 42,15 %, une baisse du chiffre d'affaires de 35 % et un surcoût d'exploitation de 27 000 € lié aux contraintes sanitaires, le bilan de la piscine municipale est très décevant. L'équipement fréquenté cette saison à 77% par des personnes extérieures à la commune témoigne, s'il fallait encore le démontrer, de son rayonnement intercommunal. La question se pose toujours sur la possibilité du transfert de la gestion de la piscine municipale à la Communauté de communes ou d'une Délégation de Service Public. Sujet qui ne manquera pas d'occuper les élus et les membres consultants du comité technique en charge du dossier.

CCFF

Cet été, la saison a été rendue compliquée par le port obligatoire du masque pendant les patrouilles et par les forts coups de vent. Les bénévoles du comité feu CCFF se sont une fois encore investis sans compter, et nous les en remercions grandement. Nous souhaitons le meilleur à Michel MOUCADEL, qui a été à l'origine de la création du CCFF, ainsi qu'à certains de nos anciens qui ont souhaité se retirer. Bonne continuation à tous ! Bienvenue à une nouvelle recrue, Maguelone MARTIN.



Joseph Gautier, "Zuzep", Concert "Gipsy Belcanto"



Sous l'impulsion du Comité des Festivités, l'ex chanteur de Chico & Les Gypsies s'est produit le 23 octobre à la salle Agora Alpilles. Avant son passage à l'Olympia, Zuzep prend son envol dans un projet où les airs d'opéra viennent enlacer la culture gipsy, andalouse et catalane. La Commune et l'artiste offrent les recettes du concert à l'association IN EXTENSO des étudiants infirmiers de l'IFSI IFAS du CH d'Arles pour les remercier de leur implication durant la crise du COVID.

Marché hebdomadaire

Le marché du jeudi, place Henri Giraud de 7h à 13h est désormais ouvert à tous les commerces.

Fibre optique

Pour tester votre éligibilité à la fibre, une adresse : <http://www.lafibre13.fr/>
Une réunion publique aura lieu au 1^{er} trimestre 2021.



CCVBA, Collecte des déchets en porte à porte



Depuis le 19 octobre, des bacs individuels ont remplacé les sacs jaunes destinés au tri des emballages. L'objectif de cette opération est d'augmenter le recyclage des emballages, de réduire les ordures ménagères et de préserver nos ressources naturelles ainsi que notre environnement. Les bacs individuels sont à présenter en bordure de voie publique, sans gêner la circulation des piétons et routière. Ils doivent être rentrés obligatoirement, au plus tard le soir, après la collecte et ne doivent pas rester sur la voie publique.

Médiathèque Benjamin Priaulet

La Médiathèque s'est adaptée à la situation sanitaire. Un service de «Prêts à emporter» a été mis en place à partir du 17 mai et a repris depuis le 5 Novembre. Plus de 210 lecteurs ont pu en bénéficier. En juillet – août, des horaires d'été ont été instaurés avec une plage d'ouverture élargie (19h30) pour permettre une meilleure gestion du flux d'usagers.





Illuminations du village

Le 11 décembre, Maussane les Alpilles vous invite à entrer dans la magie de Noël ! Suivez en live sur la page Facebook Maussane-les-Alpilles, la traditionnelle cérémonie des illuminations du village et le compte à rebours.



Chasse au Trésor virtuelle, du 10 au 17 décembre



L'Office de Tourisme ré invente son jeu de piste, en proposant des énigmes à chercher sur les sites internet ou les réseaux sociaux des commerçants maussanais. Deux livrets de jeu suivant l'âge des enfants, à télécharger sur maussane.com et les pages facebook de la Commune pour remporter des cadeaux.

Concours de Crèche, du 7 décembre au 7 janvier

Afin de maintenir la tradition de la crèche provençale – celle qui est confectionnée chaque année au moment de Noël avec des santons d'argiles, en utilisant des matériaux naturels – participez à un concours de crèche virtuel.

Envoyez vos photos par courriel à communication@maussanelesalpilles.fr. Toutes les crèches seront exposées sur la page "Made in Maussane".

Règlement du concours disponible sur les réseaux sociaux de la Commune, à l'accueil de la mairie et à la Médiathèque.

Un marché de Noël "authen'clit"

Cette année, au vu du contexte sanitaire, les préludes de Noël seront virtuels. Du 30 novembre au 25 décembre 2020, le marché de Noël se réinvente sur la page Facebook « Made in Maussane ». Découvrez-y les chalets des commerçants du village pour réaliser vos achats de Noël en 1 clic.



Grand JEU QUIZ "Opération Bons d'Achat"

Du 12 au 21 décembre 2020 et du 02 au 11 janvier 2021, la Commune organise un jeu concours pour soutenir les acteurs économiques du village et la reprise de leur activité.

À gagner chaque jour : 10 bons d'achat d'une valeur de 50 € utilisables dans un des établissements de Maussane-les-Alpilles.

Coiffure, prêt à porter, restaurant... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies. De quoi se faire plaisir tout en soutenant l'économie locale ! Chaque jour, une question postée sur Facebook... Les dix premières bonnes réponses seront sélectionnées.

Règlement du jeu sur les réseaux sociaux de la Commune et à l'accueil de la mairie.

Première réunion du "13520"



C'est à l'initiative de Jean-Christophe Carré, que les élus de la majorité des 3 communes composant le 13520 - Maussane-les-Alpilles, Le Paradou, Les Baux de Provence - se sont réunis pour la 1ère fois à l'Espace Agora Alpilles. L'objectif étant de se connaître, base indispensable à tout travail en commun sur ce micro-territoire des Alpilles plein de complémentarités. Les échanges

d'expérience ou de projets ont fait l'objet de riches discussions autour d'ateliers thématiques.

Une certitude dégagée par les 3 exécutifs : ces échanges vont se poursuivre et s'intensifier à l'avenir. Depuis, une page «Communes du 13520» a vu le jour sur les réseaux sociaux et relaie déjà les informations communes aux 3 villages.



Une distinction méritée pour un homme méritant

Après tant d'années de dévouement passées au service des maussanais-es, M. le Préfet, par arrêté du 20 juillet 2020, a nommé M. Jack Sautel Maire honoraire de Maussane-les-Alpilles. Cette distinction honorifique matérialise son engagement sans faille au profit de son village. Toute l'équipe municipale lui adresse ses plus sincères félicitations et aura le plaisir de pouvoir le rencontrer à l'occasion des diverses cérémonies publiques.



Restauration du petit patrimoine

Une demande de subvention a été déposée pour poursuivre l'entretien et la mise en valeur des fontaines, lavoirs et oratoires dans le cadre du dispositif départemental de restauration du petit patrimoine protégé. Suite au diagnostic de l'église et du presbytère, une consultation d'architecte a démarré. Le bilan sera communiqué courant 2021.

Media sociaux, restons connectés !

Faites évoluer la chaîne Youtube de Maussane-les-Alpilles en vous y abonnant et retrouvez les reportages et live de de la Commune.

Vous pouvez également nous suivre sur facebook, Instagram, et Twitter.



Scannez-moi et retrouvez toutes les infos sur le site de la commune.

Espace Galerie

La page facebook de l'Espace Galerie va s'animer grâce aux contributions artistiques de maussanais-es.

Si vous avez un talent artistique (peinture, photographie, sculpture...), envoyez les photographies de vos créations à l'adresse suivante : communication@maussanelesalpilles.fr pour qu'elles soient publiées et partagées virtuellement avec le plus grand nombre d'entre vous.



Numéros utiles

Camping municipal	04 90 54 33 60	École maternelle	04 90 54 51 09	Médiathèque	04 90 93 77 93
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34	École élémentaire	04 90 54 41 73	Office de Tourisme	04 90 54 23 13
CCVBA Accueil	04 90 54 54 20	EDF dépannage	09 72 67 50 13	Paroisse	04 90 54 30 23
Info déchets	04 84 510 620	Gendarmerie	04 90 54 34 91	PNRA	04 90 90 44 00
Centre antipoison	04 90 75 25 25	La Poste	3631	SOS Drogue	04 90 96 15 62
Crèche halte-garderie	04 90 54 43 66	Maison de Retraite	04 90 54 58 00	SOS Enfance Maltraitée	119
Eau Suez Accueil abonnés	09 77 40 94 31	Mairie Standard	04 90 54 30 06	SOS Femmes Battues	04 91 24 61 50
Astreintes (urgences)	09 77 42 94 31	Fax	04 90 54 36 45		

Pour nous contacter : communication@maussanelesalpilles.fr et

Retrouver les comptes-rendus des conseils municipaux sur www.maussanelesalpilles.fr et



Coq, fumier, cigales...

L'Assemblée nationale consacre le patrimoine sensoriel des campagnes

Un coq qui chante à 6h du matin, des vaches qui meuglent, des cigales qui craquètent l'été et l'odeur du fumier. Ces bruits, ces odeurs font partie de la vie à la campagne depuis la nuit des temps.

Si les habitants ruraux les ont toujours connus et les acceptent, ce n'est pas toujours le cas des néoruraux qui choisissent de venir vivre à la campagne.

Sujet léger en apparence, voire amusant pour certains, la question de l'acceptation des manifestations sensorielles du mode de vie rural est une source de préoccupation dans nos villages ruraux. Les actions en justice sont souvent intentées par des vacanciers ou des néoruraux, qui ne supportent pas ce genre de nuisances.

La multiplication de ces conflits inquiète les ruraux, qui se trouvent pris à partie, à tel point que de nombreuses communes ont apposé un panneau à l'entrée de leur village conseillant aux visiteurs n'appréciant pas les odeurs et les bruits de la campagne de passer leur chemin.

Ces tensions sont révélatrices des changements à l'œuvre dans notre société, en particulier l'extension des zones périurbaines dans les campagnes.

Depuis le 30 janvier 2020, les bruits et les odeurs de la campagne sont protégés par une loi à l'Assemblée Nationale et rentrent dans le code de l'environnement comme faisant partie des milieux naturels.

Le patrimoine sensoriel des campagnes est désormais intégré au Code du patrimoine et écarte les émissions sonores et olfactives en faisant partie, des troubles anormaux de voisinage susceptibles d'ouvrir droit à réparation.

La commission des affaires culturelles a remplacé cette notion, par l'inscription des sons et odeurs des milieux naturels dans le patrimoine commun de la Nation défini par le code de l'environnement.

Cette loi vise deux objectifs :

- reconnaître la valeur intrinsèque de notre patrimoine rural et de son authenticité, en protégeant un mode de vie. Le chant du coq, le bruit des cigales, l'odeur du fumier ne sont pas des nuisances mais des caractéristiques intrinsèques et authentiques de la vie rurale qu'il faut valoriser.
- lutter contre les contentieux de voisinage portés par les personnes qui s'installent à la campagne sans en accepter les caractéristiques intrinsèques.

On ne peut que saluer l'initiative de consacrer, au rang de composante du patrimoine commun de la nation, les sons et les odeurs de notre environnement et de les inventorier.





“Tous Maussanais”

SOLIDARITÉ FACE AU COVID : OUI, MAIS DANS LA TRANSPARENCE ET L'ÉQUITÉ

Le projet du CCAS d'aide aux acteurs économiques qui souffrent face à la crise, a été adopté à l'unanimité: car personne n'est exclu et les aides seront attribuées par une commission, dans la transparence. En revanche, nous avons voté contre la délibération du projet « Opération Bons d'Achats » lors du dernier CM du 30 Novembre. La majorité a présenté, en urgence, un dispositif d'aide aux entreprises touchées par la crise COVID.

Bonne intention, s'il n'y avait pas de gros trous dans la raquette !!! Sur 440 acteurs économiques recensés sur la commune, une quarantaine de commerçants ont été choisis: lesquels ? sur quels critères ? Pas de réponses précises à nos questions, si ce n'est : «Ceux fermés administrativement» selon le Maire. Aucune liste remise aux élus. Un seul agriculteur ? aucun artisan ? Il aurait fallu faire un vrai travail d'équité, en demandant à tous, sans exclusion, s'ils avaient reçu des aides de l'Etat, des Collectivités, de la CCVBA et quelles étaient leurs pertes de revenus ?

Chaque commerçant retenu pourra bénéficier de 50 à 500 euros de bons d'achats de la part de la Commune. Qui décidera du montant pour chacun ? sur quels critères ? Là encore, flou total. Quant aux bons, ils seront mis en jeu sur Facebook !! Aucune garantie sur les règles du jeu et leur application transparente. Avec un risque de passe droits ?...

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal, nous, élus de la minorité, nous nous efforçons de travailler dans l'intérêt général de notre village et de ses habitants, et dans un esprit constructif. Mais nous ne pouvons donner un blanc-seing à un projet qui manque de transparence et d'équité, et qui coutera 20 000 euros aux contribuables maussanais. Nous resterons sur ce point exigeants : l'argent communal doit être utilisé dans la clarté et l'équité.

“Ensemble pour Maussane-les-Alpilles”

INFORMER, CONCERTER, ÉCOUTER POUR DÉCIDER DE MANIÈRE JUSTE ET TRANSPARENTE

Nous ne pouvons commencer ces premières lignes sans vous renouveler nos remerciements pour la large confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin municipal. Nous mesurons les fortes attentes que vous avez placées en nous et nous pouvons vous garantir de notre total investissement pour mener à bien la mission que vous nous avez confiée, dans un esprit de concorde villageoise.

Dans le contexte sanitaire difficile que nous connaissons depuis le début de notre mandat, nous saluons votre formidable chaîne de solidarité qui a permis de démultiplier les effets positifs des actions engagées par notre équipe. C'est là qu'une fois de plus, communauté villageoise, proximité, ruralité et entraide prennent tout leur sens.

Malgré tout, la priorité que nous avons mise à la santé et au bien-être de tous, ne nous a pas empêchés d'honorer l'engagement qui guidera le sens profond de notre action durant notre mandature : informer, concerter, écouter pour décider de manière juste et transparente.

Ainsi, depuis le mois de septembre, chaque domaine d'actions de la Commune est couvert par un comité consultatif et nous sommes ravis de travailler avec des consultants pleinement engagés dans les projets communaux. Espérons que cette dynamique collégiale soit “contagieuse” et rallient les élus d'opposition... Les élections municipales sont terminées, il est temps d'être constructif et de se retrousser les manches tous ensemble dans l'intérêt seul du village.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. » (Henry Ford)

Plus que jamais, nous formulons pour vous et vos proches nos vœux les plus sincères de santé, de joie et d'unité pour la nouvelle année.



Art Scenic



Art Scenic se trouve confronté depuis le 17 mars au même problème que tous les gens du monde du spectacle. Nous ne pouvons plus ni répéter, ni jouer. Malgré cela nous préparons de manière individuelle, deux pièces : "Soirée pyjama" et "Dormez je le veux" que nous espérons pouvoir vous présenter en 2021.

Nous languissons de tous vous retrouver pour partager ces moments de bonheur quand nous sommes sur scène.

A très vite et protégez vous bien.

La troupe

Club de Yoga des Alpilles



Un quotidien trop pesant ? Un passage à vide ? Envie de s'offrir du temps pour soi ?

Venez rejoindre notre association pour profiter de moments sereins dans un petit groupe. Le club propose deux cours par semaine, mardi de 10h15 à 11h30 et mercredi de 12h15 à 13h30. Ces cours sont organisés à l'Espace Agora à la salle Dojo. Nous pratiquons le Hatha Yoga enseigné par nos deux professeures expérimentées. Le Hatha Yoga est une méthode complète qui utilise des techniques posturales combinées à des respirations et des visualisations. Il prend en compte l'individu dans sa globalité. Renseignements supplémentaires : 06 81 62 44 22 / 06 87 51 79 16.

PS : Toutes les mesures de sécurité COVID sont respectées selon le protocole.

Les sentiers de Maussane-les-Alpilles

Un début d'année normale avec une initiation à la marche afghane par Ludovic que nous avons accueilli dans le cadre de sa formation.

En mars un arrêt total jusqu'à l'été.

En septembre, nous avons pu maintenir le séjour de quatre jours dans les Pyrénées animé par Patrick. Belles randonnées au programme, accueil de qualité et bonne humeur générale. Merci à notre organisateur. Les randonnées ont repris le mardi et le jeudi en s'adaptant aux mesures sanitaires.

Pour vous informer et nous connaître, consultez le site :

«<https://randoessentiers.wixsite.com/lessentiers>».

Créé et actualisé régulièrement par Christian, vous y trouverez le programme des marches, des photos et des fiches riches en informations géographiques et historiques d'itinéraires coup de coeur réalisées par Patrick.



Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui



Après notre AG, c'est Michèle Bauset qui a ouvert 2020 par une conférence sur les plantes médicinales des Alpilles. JL Paillet nous a entraîné en mars sur l'aqueduc antique de Nîmes et le Pont du Gard. Ce fut ensuite la longue période de confinement pendant laquelle, nous avons tenté de maintenir le lien avec nos adhérents.

En automne, dans la mesure du possible, nous avons repris, nos activités. Dernièrement Dominique Serena a donné une brillante conférence sur Mistral et le Muséon Arlaten. La situation sanitaire nous contraint de reporter « L'évolution du costume d'Arles » de Nicole Niel et la 1^{ère} exposition « Regards croisés » prévue au Baux-de-Provence. A suivre.



Ovalive Club des Alpilles



La saison 2019/2020 s'est terminée subitement le 17 mars suite au COVID19. Nous avons dû annuler les tournois de fin de saison, notre tournoi des terroirs de France et la fête de fin d'année.

Cet été, grâce à la détermination de nos éducateurs et entraîneurs, nous avons réalisé trois stages pour les M8-M10 et M12, avec un franc succès. Opération à renouveler la saison prochaine.

Après notre AG du 11 septembre aux Baux de Provence, la saison a redémarré dans des conditions particulières, mais nos petits ont repris avec enthousiasme les entraînements et tournois. Malheureusement depuis le 30 octobre nous sommes tous confinés et attendons les prochaines directives de la FFR.

Nous étions avec déjà un effectif de 87 enfants licenciés, effectif similaire à celui de l'an dernier.

Durant l'inter saison nous avons également finalisé notre entente avec Tarascon et Arles pour les catégories M16 et M19. Les M16 ont brillamment commencé leur saison, avec une victoire probante à Châteaurenard (36 à 5) ! Nous avons hâte de les voir évoluer sur le terrain de Maussane les Alpilles.

Nous avons également pris la décision d'annuler le Noel du club et de reporter toutes ces festivités manquées à une date ultérieure où nous pourrons y participer sans aucune retenue.

A très vite sur le terrain et protégez vous bien,

Le bureau

HORLAC

2020 est une année pour le moins difficile pour les activités que nous proposons : cours de langue, conférences, sorties, voyages...

Les cours de conversation anglaise ont été suspendus pendant le reconfinement. Nous espérons pouvoir reprendre bientôt.

Il en est de même pour l'italien. Nous avons tenté les cours en ligne en septembre, mais devant les difficultés de

certains à travailler seul, nous n'avons pas réessayé.

Malgré le ralentissement de nos activités, toute personne intéressée par des cours peut se faire connaître auprès M. Wajs - 06.77.99.32.61 - n.wajs@orange.fr

Prenez soin de vous et des autres, respectons les consignes. Mieux nous le ferons, plus vite nous reprendrons nos activités.

Le président de l'association, A. Wajs

CTVB



Notre saison estivale n'a pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire. Par prudence, contrairement à des villages voisins nous avons annulé nos manifestations taurines (ferrade -taureaux piscines-abrivado). Nous avons seulement organisé le trophée de l'huile d'olive sur une seule journée, le vendredi 14 août. Cette année il n'y aura pas de loto en raison des mesures sanitaires qui ne nous permettent pas de recevoir suffisamment de monde. Nous le regrettons car l'apport financier de cette manifestation n'était pas négligeable. Nous nous adapterons à cette situation en souhaitant pour tous qu'elle s'améliore rapidement.

APEMA

Le 13 octobre à la salle Agora, 27 enfants de 5 à 10 ans se sont retrouvés pour la première séance de ciné-goûter de l'année scolaire 2020-2021.

Après avoir goûté des pommes et des tartines, les enfants ont pu découvrir l'histoire de "Jacob et les chiens qui parlent", une fable écologique et philosophique, pleine d'aventures et de magies.

La nouvelle équipe de l'Apema remercie les commerçants de Maussane-les-Alpilles qui ont offert le goûter et espère pouvoir renouveler ce type d'événements dès que les conditions sanitaires le permettront.



Oshukai



Cette saison s'amorce en demi-teinte pour Oshukai Maussane, mais nous ne lâchons rien et notre pratique est maintenue.

L'interdiction de contact liée à la conjoncture sanitaire nous donne l'occasion de renforcer les bases de nos disciplines en mettant l'accent sur le travail technique individuel.

Senseï CHINEN dans un bunkai aux kama

Ainsi, si l'idée du combat vous fait hésiter à vous engager dans la pratique des arts martiaux, c'est le moment de venir découvrir la richesse du maniement des armes du Kobudo ou les spécificités du karaté Shorin Ryu, dans les salles de l'Agora, le mercredi de 20h à 22h et le vendredi, de 17h à 19h.

Renseignements : 06 51 60 67 11



La Boule Ovale



Au regard de la crise sanitaire profonde que nous traversons actuellement, l'association sportive de la Boule ovale de la vallée des Baux a eu son activité fortement perturbée. Nous avons surtout préservé la santé de nos joueurs et pour mieux nous protéger, nous respectons les règles sanitaires définies par le gouvernement et relayées par la fédération française de pétanque et jeu provençal.

Ce n'est qu'à partir du mois de juillet que l'on a pu reprendre tous les types de concours prévus par le calendrier initial. Ainsi, les différents concours ont pu se dérouler normalement dans le respect des règles sanitaires. A la suite du confinement qui a débuté le 30 octobre, notre assemblée générale a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Gaiaddict



Chez Gaiaddict nous partageons notre passion du terroir, de la biodiversité et nos cultures respectueuses, saines et abondantes. De nouveaux projets sont en cours pour 2021 : organiser des sorties éducatives au potager pour les enfants ou donner partiellement nos productions aux plus nécessiteux ou encore développer un partenariat privilégié avec nos restaurateurs locaux.

Si comme nous, vous êtes convaincu(e)s qu'unir nos forces, nous reconnecter à l'essentiel et rétablir certaines valeurs humanistes comme l'entraide, le partage et le respect peuvent rendre le monde meilleur, rejoignez l'association, rejoignez-nous !

Pour adhérer, adressez un courriel à : gaiaddict13520@gmail.com
 Suivez-nous sur facebook et instagram : @gaiaddict



Éveil & Nous

« Éveil & Nous » a pour but d'organiser des rencontres et des activités inclusives favorisant la socialisation, l'entraide et l'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant.

Nous organisons un café causerie chaque vendredi de 9h30 – 11h30 à l'espace Agora pour les enfants de 0-4 ans accompagnés par leur(s) parent(s) / grandparent(s).



Nous organisons également des sorties inclusives pour les familles où chaque enfant peut participer à l'activité proposée selon ses capacités et son envie. Ces sorties permettent de sensibiliser les enfants à la différence, le handicap et le vivre ensemble.

Pour plus de renseignements, contactez Anna CAUVIN : eveiletnous@gmail.com ou 06.68.10.45.44

ou abonnez-vous à notre page facebook

Body Fit Boxing



L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire. Les confinements ont impacté les relations sociales et la pratique sportive collective, comme jamais auparavant. La crise sanitaire nous a rappelé comme les contacts et les activités que nous organisons recouvrent des besoins fondamentaux pour notre bien-être et notre santé.

Depuis 11 ans, nous nous sommes investis pour développer ces aspects par le biais de l'association BFB.

C'est au total plus de 950 adhérents sur ces 11 années que nous avons accompagnés et ceci en partie grâce au prêt de la salle Favier.

L'année 2020 est aussi celle où notre nouveau Maire, Monsieur Jean-Christophe Carré, nous a permis de disposer d'un tout nouveau et premier ring dans une salle de l'espace



Benjamin Priaulet afin de pouvoir stocker et utiliser ce ring, indispensable à la pratique de la boxe anglaise.

Le président, les coaches, les membres du bureau ainsi que tous les adhérents se joignent à moi pour remercier très chaleureusement notre Maire ainsi que ses adjoints dont Monsieur Bonard Mathieu et le service technique dont Monsieur Maréchal pour cet investissement dans le milieu sportif associatif.

Christine BFB

“Les Racines”

EHPAD de la Vallée des Baux



Cette association loi 1901 a pour but d'apporter aux résidents, de l'EHPAD de la vallée des Baux, des moyens supplémentaires pour améliorer leur environnement et leur offrir diverses animations qui dépassent les possibilités de l'établissement.

Les différentes activités proposées sont conçues par l'équipe d'animation de l'EHPAD et permettent de créer du dynamisme à la vie de l'établissement. Loin d'être un simple divertissement, l'animation fait désormais partie intégrante du projet de soins. Elle est considérée depuis plusieurs années, comme un soin à part entière, « un soin de l'âme ».

Les ressources de l'Association dépendent de subventions des collectivités locales et régionales, des dons matériels et financiers des partenaires de l'EHPAD, des membres bienfaiteurs (famille et autres...) et des bénéficiaires des manifestations qu'elle organise (vide grenier, tombola, ventes diverses de produits confectionnés par les résidents...).

Si vous pensez pouvoir aider cette association dans cette démarche qualité, si vous désirez être membre bienfaiteur (10 euros l'adhésion /an), si vous avez un talent caché, une passion à partager aux résidents, si vous connaissez quelqu'un qui aimerait intervenir dans l'EHPAD, vous pouvez vous adresser à l'animatrice Noëlle au 04.90.54.58.70 et/ou directement à l'EHPAD.

Nous vous en remercions déjà, au nom des Résidents.



Etat civil

Naissances

- SAUTEL Maël, 06/10/2020
- CAMARADA HAY Ambre, Chantal, Cecilia, 24/10/2020
- NADALIN Margot, Anna, 13/01/2020
- MARQUES Willo, 28/01/2020
- COUDERT Olivia, Anna, 07/03/2020
- POUJOL Cali, Marine, 07/03/2020
- VIAL Juliette, 10/03/2020
- GRANDPRE Nina, Joyce, 15/03/2020
- GUILLEMETTE Tom, Mathéo, Gabriel, 04/04/2020
- PICARD Romy Sophie Nadine, 04/04/2020
- DUBOIS Kaïnam, Daniel, 13/04/2020
- SAINZ Carmen, Encarnacion, 22/04/2020
- PULH Capucine, Maelle, Pascale, 26/05/2020
- CHEDAL Enki 03/07/2020
- LORENZON Césaire, 29/07/2020
- SOCOLOFSKY-MANSARD Rose, Thérèse, 15/08/2020
- CAMOUS Charline, Rose, Camille, 31/08/2020
- LOISELEUX Alma, 5/09/2020

Mariages

- WIART Kévin, William et LEMONNIER Kimberley, Jade, Ericka, 04/07/2020
- SÉOUD Camel et DEROMMELAERE Véronique, Anne, Jacqueline, 04/07/2020
- MOUCADEL Julien, Robert, Bruno et PICHÉREAU Charlotte, Caroline, Christine, 29/08/2020
- CAVALLIN Nicolas Guy et ANGOT Alexandra, Jennifer, Janique, 12/09/2020
- DOUSSON David, Yves, Louis et PERRET Mélanie, Véronique, Jeanne, 19/09/2020
- BERNARDINI Alexandre, Mickaël et CADIÈRE Julie, Christine, 26/09/2020
- CHARPENAY Guillaume et COUCHOUD Aurélie, 17/10/2020
- DELFOSSE Pierre-André, Erick, Joseph et CHRISTMON Waneque, Amen-a, 19/10/2020

Décès

- LABORDE Jeanne, Rolande, 05/01/2020
- AVON Anna, veuve BRUN, 16/01/2020
- DROSS Fernande, Louise, veuve GRIMALDI, 24/01/2020
- YONNET Jacqueline, Joséphine, Emilie, épouse ARNAUD, 10/02/2020
- BLANCHET Mauricette, Louise, veuve CHARLES, 11/02/2020

- SAURAUT Jeanne, Louise, veuve FULCONIS, 11/02/2020
- MANSIOT Valérie, 16/02/2020
- DOLSA Jacques, Claude, 22/02/2020
- BLANDIN René, Jean, 24/02/2020
- BERMEJO Josefa, épouse LOBO, 27/02/2020
- MOINE Jacques, Jean, 28/02/2020
- RIAZA Ascension, Carmen, veuve CARASCO, 29/02/2020
- FAURIE Reine, Léoncine, veuve MOZE, 01/03/2020
- BERTRAND André, Alexandre, 05/03/2020
- DERIBES Maryse, Josette, épouse COUDERT, 12/03/2020
- CANDY Jean, Francisque, 27/03/2020
- CULLET André, Lucien, 28/03/2020
- BRAND Gabrielle, Joséphine, Victoire, veuve DEROFF, 06/04/2020
- FOURCOUX Etienne, Jacqueline, épouse HENRY, 07/04/2020
- LOPEZ Fabrice, Daniel, Mario, 13/04/2020
- DUTRIAUX Irma, Elise, veuve VÉROVE, 15/04/2020
- LE GUIL Robert, François, 19/04/2020
- ARRAZAT André, Jean, Marcel, 27/04/2020
- BLANC Madeleine, Catherine, veuve PEREZ-SEVA, 29/04/2020
- GAVAUDAN Marie, Rose, veuve ROUX, 03/05/2020
- IACONIS Giovanna, épouse CREST, 04/05/2020
- POILVÉ Odette, Marcelle, 13/05/2020
- DUFIEF Marc, Auguste, 19/05/2020
- DESTAILLEUR Jean-Claude, Henri, 19/05/2020
- PATRIARCHE Michel, Louis, Emmanuel, 24/05/2020
- FRANCHI Robert, Elie, 16/06/2020
- DUPREY Françoise, Paule, Catherine, veuve PATRIARCHE, 26/06/2020
- SICARD Mireille, Henriette, Madeleine, 28/06/2020
- VITTET Angèle, Marie, Joséphine, veuve DUMAS, 03/07/2020
- BARION Adrienne, Louise, veuve PRIAULET, 06/07/2020
- FAVEDE Maryse, Julia, veuve LENARDUZZI, 08/07/2020
- GAZZANO André, Robert, 25/07/2020
- CECCHI Geneviève, Charlotte, 27/07/2020
- PELLICIER VALLDEPEREZ Josefa, veuve SANCHEZ ESTEVEZ, 31/07/2020
- ALPHONZE Marcel, Claude, 03/08/2020
- CHORDA Robert, Pierre, Guy, 16/08/2020

- SERRA Marguerite, veuve MILLERET, 07/09/2020
- BATTISTONI Armand, Georges, 09/09/2020
- CEVRERO Jacques, René, 20/09/2020
- PETREKOVIC Slava, veuve TORTIL, 29/09/2020
- PEREZ Francis, 01/10/2020
- LOKCINSKA Ceira, Macha, épouse MANELLA, 04/10/2020
- SACCO Yvonne, Josette, veuve FERTÉ, 06/10/2020
- LEFROID Vincent, 16/10/2020
- CATANZARO Salvatore, 17/10/2020
- PEYBERNES Gaston, Armand, 18/10/2020
- GEFFRAY Marie-Françoise, Eugénie, veuve JOUAL, 18/10/2020
- BORDAGE François, Marie, Nicolas, Jacques, 18/10/2020
- LAURENT Geneviève, Anne, Marie, veuve GAUTHIER, 20/10/2020
- SURLES Jean-Marie, Louis, Régis, 29/10/2020
- RIBIERE Arlette, Rose, veuve PHARISIEN, 06/11/2020
- PAILLET Francine, Alix, Marie, veuve BAUDIN, 10/11/2020

Directeur de la publication :
Jean Christophe Carré

Responsable rédaction
et exécution :
Christine Garcin-Gourillon

Coordination et rédaction :
Service communication

Comité de rédaction :
**Jean-Christophe Carré,
Christine Garcin-Gourillon,
Alexandre Wajs,
Marc Fusat,
Bernadette Samuel,
Pascal Marcelot,
Sonia Cavagna**

Crédits photographiques :
**P. Wanko,
Photos Mairie
Olivier Gelin**

Graphisme et impression :
Imprimerie Lacroix St-Rémy

NOËL

MADE IN MAUSSANE

★ **AU PROGRAMME** ★

*Consommez
local c'est
l'idéal*

Marché de Noël du 30 novembre au 25 décembre

Concours de Crèche du 7 décembre au 7 janvier

Illuminations du village le 11 décembre

Chasse au Trésor virtuelle du 10 au 17 décembre

Jeu concours du 12 au 21 décembre et du 2 au 11 janvier

j'❤️ **Maussane les Alpilles**



Renseignements Office de Tourisme 04 90 54 23 13